

RAPPORT ANNUEL 2009

Banca Popolare di Sondrio (suisse)

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA
Capital: CHF 50 000 000

Siège Principal et Direction Générale
Via Giacomo Luvini 2a, 6900 Lugano
Tél. +41 58 855 30 00
Fax +41 58 855 30 15

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Piero Melazzini

Président

Flavio Pedrazzoli

Vice-Président

Plinio Bernardoni

Secrétaire

Giovanni Ruffini

Kurt Spinnler

DIRECTION GÉNÉRALE

Brunello Perucchi

Président de la Direction Générale

Mauro De Stefani

Vice Président de la Direction Générale
Responsable Division Crédits, Controlling et Marchés

Paolo Camponovo

Membre de la Direction Générale
Responsable Division Logistique

Roberto Rossi

Membre de la Direction Générale
Responsable Division Retail, Corporate, Succursales

Enrico Vitali

Membre de la Direction Générale
Responsable Division Private Banking, Asset Management

RÉVISION INTERNE

Alberto Bradanini

Directeur

BUREAU DE RÉVISION

KPMG SA

Zurich





*D'abord, il y avait les semailles, puis le sulfatage, puis les moissons, et enfin les vendanges.
Et l'on recommençait. Toujours la même chanson, le même refrain. Toujours.
Les années passaient, les jeunes se faisaient vieux, les vieux mouraient; et l'on semait,
on binait, on sulfatait, on moissonnait, on vendangeait.
Année après année, saison après saison. Génération après génération.¹*

Ce fascicule est disponible
en italien, en allemand, en français et en anglais.
La version allemande de la préface du Président
a aussi été traduite en romanche.

SOMMAIRE

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

9

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2009

15

COMPTE ANNUEL 2009

21

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009

22

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2009

24

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2009

26

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2009

29

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

56

NOS PRODUITS ET SERVICES

59

IGNAZIO SILONE
LA LITTÉRATURE COMME SOURCE DE NOUVELLE VIE

I

Les racines et la terre natale dans l'écriture d'Ignazio Silone

III

Ignazio Silone, l'homme qui s'est sauvé lui-même

XV

"Ma seconde patrie": Silone et la Suisse

XXXV

Le Centre d'Études Ignazio Silone

XLVI



Les mutations survenues avec la guerre apportèrent des surprises et des illusions jusque dans cette vallée reculée. Mais pour finir, il plut et il neigea comme les autres années. Et les pauvres restèrent pauvres.²

1.
Ignazio SILONE,
Fontamara (1933).

2.
Ignazio SILONE,
Une Poignée de mûres (1952).

Toutes les gravures accompagnant
les citations de Silone en milieu
de page sont de Clément MOREAU
(1903 - 1988).

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

“If”, le poème de Joseph Rudyard Kipling, nous inspire cette pensée, qui accompagne nos vœux de bonne année: “Si tu forces ton cœur, tes nerfs, tes tendons même, quand las de t’obéir ils s’en sont détournés, et si ta volonté, résistance suprême, à ton vide total, leur dit toujours: “Tenez!”[...]la Terre t’appartient et – leçon plus grisante: – tu seras un homme, mon fils!”.

La récession mondiale, en cours depuis près de trois ans, semble maintenant achevée, alors que la reprise paraît se dessiner, en grande partie grâce aux politiques économiques expansives mises en place dans les principaux pays. Les indicateurs font état d’un meilleur climat de confiance des entreprises et des ménages dans la zone euro. En ce qui concerne l’économie suisse, la crise a fortement pénalisé le secteur bancaire au niveau international et sur plusieurs plans. Et l’on ne saurait oublier l’intervention de l’État, qui a déterminé la survie de la principale banque helvétique; ajoutons par ailleurs que le système bancaire suisse est solide et sain.

En ce qui concerne le bouclier fiscal italien, il ne reste qu’à souhaiter que les cieux entre la Suisse et l’Italie puissent se rasséréner. Il n’en demeure pas moins que l’état de confusion qui règne dans le monde de la finance internationale détermine une attitude marquée par la prudence même envers des États qui jusqu’à présent furent à l’abri de tout.

Il vaut la peine de rappeler que la matière première du banquier, c’est la confiance, un bien aussi précieux que volatil. Or il arrive par moments que le public, pris de panique, vienne réclamer l’argent qu’il a déposé, dans des crises de confiance qui s’autoalimentent.

Venons-en maintenant aux événements qui nous ont concernés plus directement: nous dirons tout d’abord que notre travail a été fidèle à lui-même, s’inspirant de celui de la maison mère, et donc d’une banque populaire. Une coopérative tant sur le plan nominal que dans les faits, imprégnée de valeurs et de qualités éthiques et professionnelles. Assurer et favoriser l’épargne tout en facilitant l’accès au crédit. Être proche des petites et moyennes entreprises, sans pour autant négliger les entreprises majeures. Lorsqu’en 1995 nous avons démarré nos activités à Lugano, nous avons déclaré, à l’occasion d’une visite à la Commission fédérale des banques à Berne, que nous nous profilions comme banque de crédit ordinaire – et c’est ce que nous avons fait, et continuons de faire; preuve en est notre expansion territoriale qui se traduit – avec l’ouverture, en mai 2009, de nouveaux locaux à Berne et en octobre à Paradiso – par nos vingt-deux filiales. Nous avons à ce propos dûment et ponctuellement informé l’autorité suisse de surveillance suisse, la Finma.

Les principaux chiffres de notre activité reflètent des volumes stables, une progression sensible des engagements clientèle, ainsi qu’un recul du bénéfice net.

Gouvernée par la prudence, notre banque reste toujours attentive à ne pas céder à la tentation d’investir les liquidités de façon spéculative.

Nous ne saurions passer sous silence le rôle de premier plan que joue le capital humain pour assurer le développement de l’entreprise; c’est le travail d’équipe, la motivation, la participation et le dévouement pour le client qui priment sur tout.

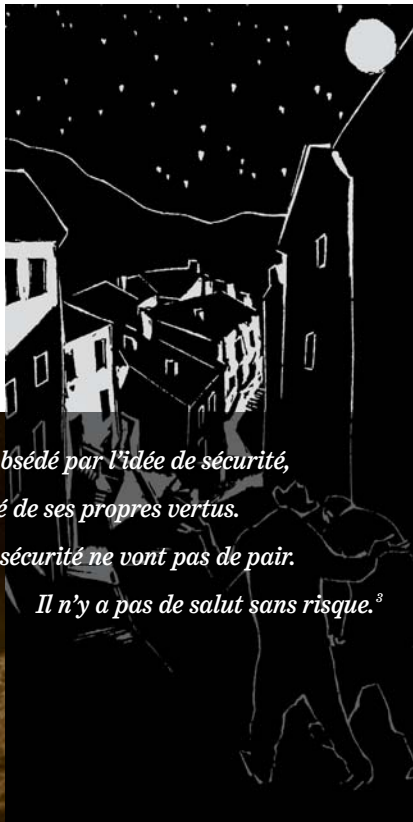
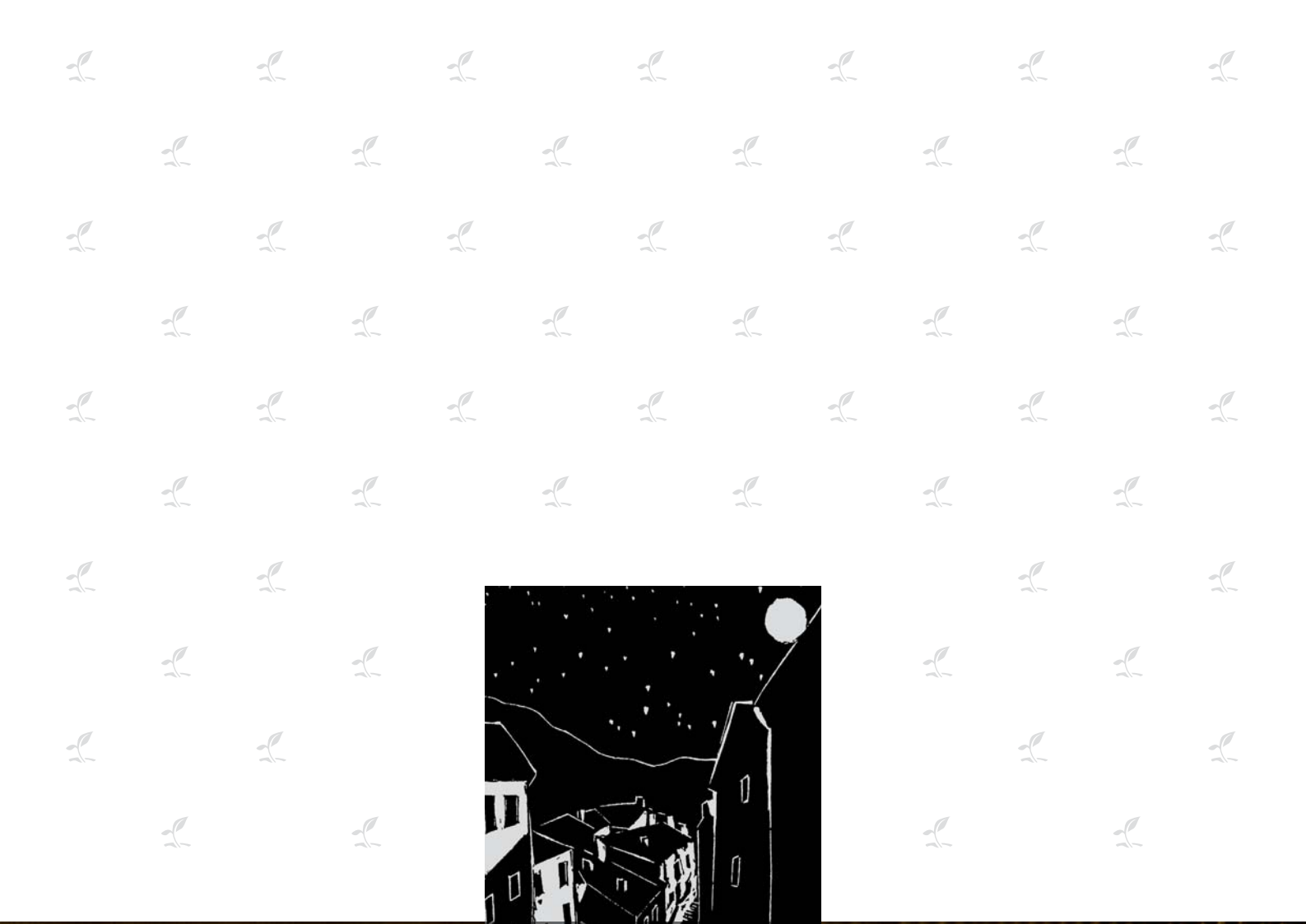
Conjointement avec nos collègues de l'administration, nous avons agi, et continuons de le faire, selon les exigences de la Finma – l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, restant toujours à disposition conformément aux directives supérieures.

Nous adressons à notre clientèle l'expression de notre gratitude de nous avoir choisis.

Ignazio Silone, dont le vrai nom était Secondino Tranquilli, écrivain et homme politique, romancier et intellectuel socialiste, est la personnalité que nous proposons à l'attention du lecteur des pages consacrées à la culture de ce rapport. Signalons aux personnes intéressées qu'un ouvrage a été publié aux États-Unis, ravivant la polémique, parmi les érudits italiens aussi, à propos de cet homme de lettres.

Lugano, le 1^{er} janvier 2010

Le Président
Piero Melazzini



*Il ne faut pas être obsédé par l'idée de sécurité,
ni même par la sécurité de ses propres vertus.*

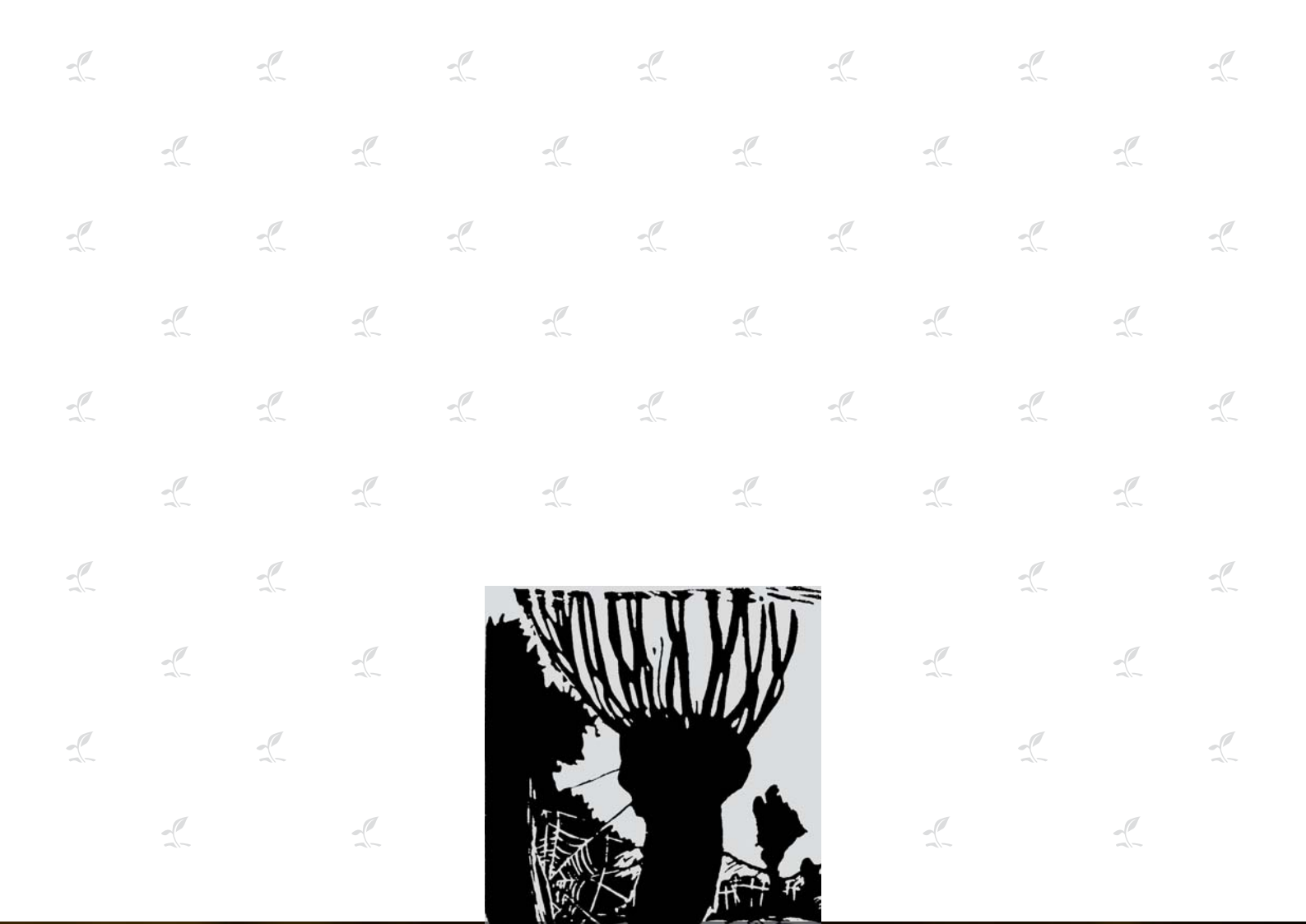
Spiritualité et sécurité ne vont pas de pair.

Il n'y a pas de salut sans risque.³

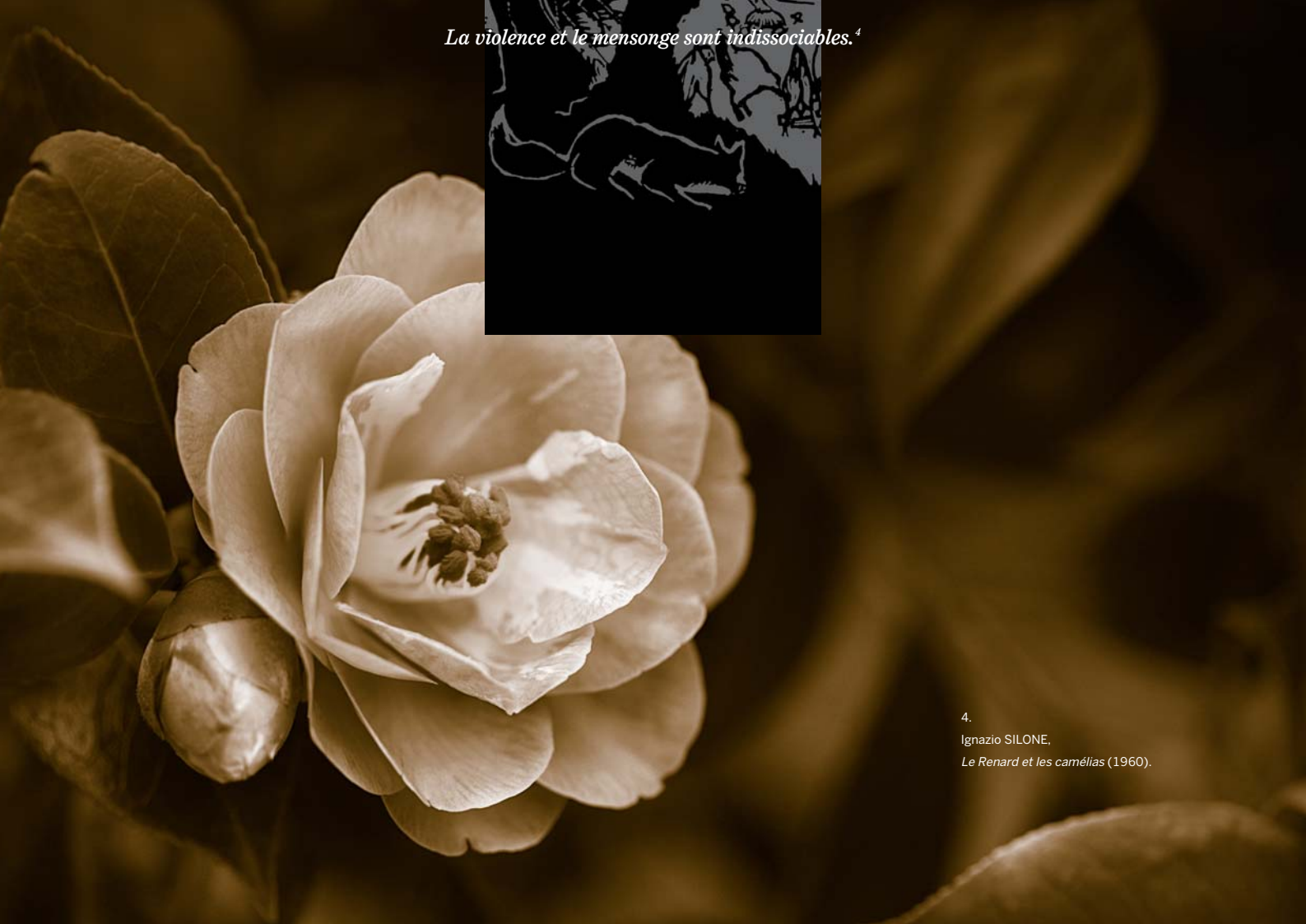


3.

Ignazio SILONE,
Le Pain et le vin (1955).



La violence et le mensonge sont indissociables.⁴



4.
Ignazio SILONE,
Le Renard et les camélias (1960).

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2009

L'année 2009 entrera dans les annales de l'économie et de la finance comme une année laborieuse, pleine de vicissitudes que même les sommités de l'économie n'ont su prévoir.

La crise de confiance des marchés a atteint son paroxysme début mars, alors que le système menaçait de s'effondrer. L'intervention des États, qui ont volé au secours d'établissements financiers majeurs, mais aussi de banques moins importantes, ainsi que les formidables mesures mises en œuvre, sont parvenues à éviter le pire. Les marchés boursiers ont par la suite connu une belle reprise, attribuable non seulement aux espoirs d'une relance rapide de l'économie, mais aussi au soulagement d'avoir échappé à l'effondrement du système. La crise financière n'a pas manqué d'entraîner l'économie réelle à sa suite, en Suisse comme dans le monde, du moins dans sa phase aigüe.

Par la suite les valorisations des économistes, résultant en grande partie d'élaborations théoriques et de sondages, ont peu à peu brossé un tableau moins sombre que prévu, où l'Amérique et l'Europe surmonteraient la récession avec un certain délai, et la Chine et l'Inde connaîtraient une reprise immédiate. Quoi qu'il en soit, la croissance moyenne mondiale devrait rester, pour 2009, dans les chiffres rouges. L'économie suisse, grâce à ses points forts traditionnels, en particulier sa solidité et son esprit d'innovation, a fait preuve dans l'ensemble d'une bonne tenue, après avoir accusé le coup de la chute des exportations.

Les perspectives d'avenir semblent s'être à nouveau teintées de rose; en effet, comme dit le proverbe, après la pluie, le beau temps – un optimisme que nous partageons au vu des prémices et des perspectives. Le principal obstacle demeure la faiblesse de la demande privée, qui, venant s'ajouter à la baisse des marges de rentabilité, rend les entreprises très prudentes lorsqu'il s'agit de prendre des initiatives et d'engager du personnel. Le chômage, chez les jeunes surtout, demeure l'une des principales sources d'inquiétude, considérant qu'il risque de se traduire par des tensions sociales et politiques.

L'année 2010 reste voilée d'incertitudes, ce qui les prévisions très difficiles à faire avec sérieux. Nous nous limiterons à émettre un vœu, celui de renouer rapidement avec la stabilité économique et financière. Le rétablissement de conditions normales sur les marchés implique, parmi d'autres facteurs importants, la mise en place de la stratégie de sortie de crise, une nécessité évoquée à plusieurs reprises par les gouvernements et les banques centrales afin d'éviter que certaines distorsions ne perdurent, mais aussi de conjurer le retour de l'inflation.

La reprise économique demeure pour l'heure très fragile; il faut en outre éviter que la remontée des taux d'intérêt ne fasse exploser les bilans publics des pays plus endettés et ne mine la résistance, déjà précaire, du système. La phase transitoire que nous traversons en ce moment impose surtout les efforts pour entreprendre ou renouveler les efforts visant à relancer la confiance, et à sa suite l'économie, mais aussi de réformer le système, afin d'éviter que les erreurs du passé ne se répètent.

A cet effet plusieurs innovations normatives ont été anticipées afin de renforcer le système bancaire.

Le système financier est toujours un malade dont l'état est plutôt grave, qui a besoin d'un "remède de cheval", tel que le soutien de l'État et une liquidité abondante et bon marché. Le fardeau des crédits subprime et des dérivés correspondants n'a ni été entièrement absorbé, ni quantifié avec exactitude. De plus, les pertes sur les crédits dues à la récession – un

effet qui, s'il a été amplement prévu, n'en est pas moins douloureux – ont commencé à ravager les bilans des banques, suivant une tendance destinée à se poursuivre en ces prochaines années.

Malgré ce contexte, le secteur bancaire helvétique, après avoir surmonté efficacement la crise qui a concerné sa banque principale, a su conserver ses positions dans le contexte international.

C'est sur cet humus d'endettement public élevé et de recul des recettes fiscales dues à la crise qu'ont éclos les débats sur les paradis fiscaux; la Suisse a été inscrite dans la liste grise des pays qui ne coopèrent que partiellement en matière fiscale, ce qui a incité la Confédération à accepter les standards officiels de l'OCDE en matière de convention de double imposition et, pour son application, la négociation de traités avec les États concernés.

Sur le territoire européen, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie ont lancé des initiatives afin de rapatrier des capitaux. La mesure prise par l'État italien, connue sous le nom de "bouclier fiscal III", semble être celui qui jusqu'à présent a obtenu le meilleur succès, au détriment surtout de la place financière tessinoise. Eveillant un intérêt considérable, la sortie effective des fonds a été mitigée par la possibilité d'effectuer le "rapatriement juridique", une forme technique de cet acte qui a permis à de nombreuses personnes de maintenir leurs positions auprès des banques helvétiques, avec lesquelles elles avaient été établis des rapports de confiance qu'elles désiraient poursuivre.

Nous estimons que ce dernier aspect est très éloquent. Il confirme que la place financière helvétique, qui s'est carrée dans un système-pays constamment positionné aux premières places dans les différents classements mondiaux de la qualité – à condition qu'elle sache maintenir, voire développer ses points forts – pourra continuer à développer ce secteur avec succès, tout en s'adaptant à de nouveaux contextes normatifs, ainsi qu'aux nouvelles exigences de sa clientèle.

Pour ce qui concerne notre cas, la banque a été tout à fait capable de rivaliser avec la concurrence, gagnant des parts de marché, notamment dans les secteurs de la banque de détail et du commercial, en se profilant de plus en plus comme banque territoriale.

La liquidité est restée élevée tout au long de l'exercice, même à la suite de facteurs externes de marché.

Le contrôle des risques a fait état d'une situation calme, présentant le même niveau de risque, très limité, que les années précédentes.

La synergie avec la maison mère s'est confirmée, dans chaque secteur, comme fructueuse et efficace.

Notre présence territoriale s'est accrue de deux unités: la première est située à Berne, capitale de la Confédération; la seconde est à Paradiso, au Tessin, avec une agence située dans de prestigieux locaux. La banque est actuellement formée de 22 unités, dont 21 se trouvent dans six différents cantons suisses – qui, rappelons-le, sont 23 en tout – , et une à Monaco.

L'organigramme se composait, en fin d'exercice, de 349 employés (18 de plus que l'an dernier).

Notre "Popso (SUISSE) Investment Fund SICAV" de droit luxembourgeois a obtenu des résultats satisfaisants, tant en termes de performance que d'actifs gérés.

"Life Benefit", une fondation active dans la prévoyance professionnelle individuelle (3e pilier) a atteint un objectif important, grâce aux rendements élevés et à un profil de risque minimal, puisque le patrimoine est entièrement constitué de liquidités déposées dans cette banque.

Sofipo Fiduciaire S.A., Lugano, notre société en participation active dans le domaine fiduciaire, a poursuivi son évolution en affichant de bons résultats.

Go-Banking, notre banque électronique en ligne, jouit de plus en plus des faveurs de la clientèle. La sécurité du logiciel et la qualité des contenus, dans un effort d'amélioration continue, sont reconnues comme nos fers de lance.

Dans le cadre du projet de "Business Continuity Management" les infrastructures de back up informatique ont été délocalisées dans un nouveau centre.

Malgré les vents contraires de l'année écoulée, nous sommes fiers de présenter des résultats que nous pouvons définir comme satisfaisants.

Le volume total des actifs confiés par la clientèle a atteint CHF 5'046'900'000.- (-8% par rapport à l'exercice précédent), dont CHF 2'925'500'000.- sous forme indirecte (-25%); cette dernière ayant souffert surtout de la conversion de placements fiduciaires de la clientèle en liquidités, en raison des faibles taux d'intérêt dans les principales devises, et du reflux de fonds dû à l'opération "bouclier fiscal III".

Les placements directs ont atteint un volume de CHF 2'121'400'000.- (+33%), répartis entre "Engagements sous forme d'épargne et de placements" pour CHF 585'400'000.- (+58%), "Autres engagements envers la clientèle" pour CHF 1'383'400'000.- (+34%), et "Obligations de caisse" pour CHF 152'600'000.- (-20%). Cette évolution est partiellement attribuable à la situation sur le marché monétaire, telle que décrite ci-dessus. Le recul de la composante obligataire reflète la moindre propension de la clientèle envers des placements à moyen ou à long terme à taux fixe.

Les crédits accordés à la clientèle ont atteint la somme de CHF 2'156'100'000.- (+18%), en nette progression tant en valeurs absolues qu'en pourcentage. Cette hausse a été le fait de la composante "Créances hypothécaires", égale à CHF 1'568'600'000.-, alors que les "Autres créances sur la clientèle", qui se sont chiffrés à CHF 587'500'000.- (+1%). La croissance obtenue témoigne de l'attention et de la contribution de la banque à l'économie réelle, en ne laissant pas manquer le crédit à ceux qui le demandent, ni aux initiatives méritant d'être soutenues.

Le compte de résultat s'est clos avec un résultat satisfaisant, mais qui peut néanmoins être qualifié de mi-figue mi-raisin si on le compare à celui de l'année précédente.

En général, les effets bénéfiques sur les bénéfices découlant de la croissance de la base de la clientèle et des affaires ont été neutralisés, dans la comparaison avec l'année précédente, par des facteurs de marché négatifs. La dynamique des coûts s'est poursuivie à la hausse; toutefois, un contrôle constant et minutieux a permis des économies sensibles par rapport aux prévisions.

Les "Résultats d'opérations d'intérêts" se sont chiffrés à CHF 28'973'730.- (-9%), souffrant de taux d'intérêts presque nuls. Le résultat est essentiellement porté par la croissance du portefeuille de crédits, dans un marché caractérisé par une concurrence âpre, et parfois injustifiée.

L'année 2009, au mépris des vœux que nous avons formulés comme à l'accoutumée, a connu un départ difficile sur les marchés boursiers, et les incertitudes qui ont marqué la période successive ont fortement pénalisé le poste du "Résultat des opérations de commissions et des prestations de service". Au cours du dernier trimestre, la liquidation de portefeuilles "boucliers" ont favorisé la progression des commissions, qui malheureusement sont à caractère unique. En définitive, au moment de la clôture de l'exercice le résultat apparaît sous le signe de la stabilité, soit CHF 49'438'155.- (=), encore que ce terme ne nous ait jamais paru aussi peu approprié.

Le "Résultat des opérations de négoce", qui se réfère principalement à l'activité sur les changes pour le compte de la clientèle, a été pénalisé par la contribution réduite de l'activité en devises étrangère liée à la gestion de la trésorerie. En revanche, l'activité de trading, tant sur devises que sur titres, a été réalisée avec des résultats franchement positifs, qui à la clôture affichaient CHF 11'975'457.- (-9%)

Le total du "Résultat net des opérations bancaires ordinaires" s'est fixé à CHF 91'305'423.- (=), aux niveaux de l'exercice précédent.

Les "Frais de personnel" ont enregistré une hausse de 10%, atteignant CHF 44'476'518.-; les "Autres charges d'exploitation" se chiffrent à CHF 23'511'892.- (+4%). Ces deux postes des charges reflètent les investissements en souffrance et en cours que la banque a décidé de confirmer, et ce, afin de renforcer la qualité de son offre, avec des perspectives allant au-delà du court terme. Le total des "Charges d'exploitation" s'est chiffré à CHF 67'988'410.-(+8%).

Le "Bénéfice brut" se monte à CHF 23'317'013. — (-18%).

Le bénéfice de l'exercice, au net des amortissements, provisions et impôts, atteint CHF 9'596'770.- (-24%).

Le Conseil d'administration de la banque propose à l'Assemblée générale d'affecter l'intégralité du bénéfice net de l'exercice à la "Réserve légale générale", conformément à l'article 22 des Statuts. Après approbation de l'Assemblée, les fonds propres atteindront CHF 172'652'005.--

Jamais autant qu'en cette occasion nous ne remercions avant tout notre clientèle, pour la confiance dont elle fait preuve même dans les moments de plus grande incertitude, à la Finma, l'organe de surveillance suprême, pour son soutien émérite, aux réviseurs externes, la société K.P.M.G., pour leur précieuse collaboration, et à notre personnel, pour sa loyauté, son professionnalisme et le travail fourni.

A l'heure de l'élaboration du présent rapport, donnons-nous du courage, en pensant qu'aujourd'hui est malgré tout le premier jour du reste de notre vie.

Lugano, le 25 janvier 2010

Le Conseil d'administration



*La tentation du pouvoir est la plus diabolique à laquelle l'homme puisse être soumis,
car Satan osa y soumettre le Chris lui-même.⁵*



5.
Ignazio SILONE,
L'Aventure d'un pauvre chrétien
(1968).

COMPTE ANNUEL 2009

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009

ACTIFS

en CHF	Notes	2009	2008	Variation
Liquidités		61 787 821	47 154 715	14 633 106
Créances sur les banques		529 873 762	319 838 937	210 034 825
Créances sur la clientèle	3.1	587 553 494	579 254 841	8 298 653
Créances hypothécaires	3.1	1 568 582 184	1 250 767 408	317 814 776
Immobilisations corporelles	3.2	44 908 750	56 535 222	(11 626 472)
Participations	3.2, 3.3, 3.4	653 138	653 138	-
Immobilisations corporelles	3.4	37 759 970	34 540 124	3 219 846
Comptes de régularisation		14 137 706	14 774 878	(637 172)
Autres actifs	3.17	27 374 201	19 526 727	7 847 474
Total des actifs		2 872 631 026	2 323 045 990	549 585 036
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		497 161 083	257 873 161	239 287 922

PASSIFS

en CHF	Notes	2009	2008	Variation
Engagements résultant de papiers monétaires		6 152	1 240	4 912
Engagements envers les banques		485 024 527	461 901 630	23 122 897
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		585 405 370	370 888 334	214 517 036
Autres engagements envers la clientèle		1 383 363 614	1 032 444 698	350 918 916
Obligations de caisse	3.8	152 610 000	189 936 000	(37 326 000)
Comptes de régularisation		15 771 277	16 517 240	(745 963)
Autres passifs	3.18	44 680 392	57 982 267	(13 301 875)
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	33 117 689	30 319 346	2 798 343
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9	15 000 000	15 000 000	-
Capital social	3.10, 3.11	50 000 000	50 000 000	-
Réserve légale générale	3.11	98 055 235	85 388 616	12 666 619
Bénéfice de l'exercice	3.11	9 596 770	12 666 619	(3 069 849)
Total des passifs		2 872 631 026	2 323 045 990	549 585 036
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		354 463 324	375 627 886	(21 164 562)

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009

en CHF	Notes	2009	2008	Variation
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	219 565 352	131 363 134	88 202 218
Engagements irrévocables	3.1	13 200 000	6 350 000	6 850 000
Instruments financiers dérivés	4.2	2 256 032 166	1 441 586 698	814 445 468
Valeurs de remplacement positives brutes		4 047 409	6 793 698	(2 746 289)
Valeurs de remplacement négatives brutes		32 654 893	41 894 076	(9 239 183)
Opérations fiduciaires	4.3	336 021 230	1 059 460 230	(723 439 000)

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2009

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2009

en CHF	Notes	2009	2008	Variation
Produits des intérêts:				
- intérêts et escomptes		67 033 928	80 925 583	(13 891 655)
- intérêts et dividendes des immobilisations financières		1 358 877	1 625 616	(266 739)
Charges d'intérêts		(39 419 075)	(50 665 618)	11 246 543
Résultat des opérations d'intérêts		28 973 730	31 885 581	(2 911 851)
Revenus pour commissions:				
- sur les opérations de crédit		947 350	985 867	(38 517)
- sur les opérations de négoce de titres et les placements		46 945 592	47 523 781	(578 189)
- sur autres prestations de service		6 618 302	6 035 387	582 915
Charges de commissions		(5 073 089)	(5 325 421)	252 332
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		49 438 155	49 219 614	218 541
Résultat des opérations de négoce	5.2	11 975 457	13 220 654	(1 245 197)
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		224 354	382 083	(157 729)
Produit des participations		25 000	25 000	-
Résultat des immeubles		154 427	310 748	(156 321)
Autres produits ordinaires		1 099 518	1 307 418	(207 900)
Autres charges ordinaires		(585 218)	(4 730 316)	4 145 098
Résultat des autres produits ordinaires		918 081	(2 705 067)	3 623 148
Résultat net de l'activité bancaire ordinaire		91 305 423	91 620 782	(315 359)
Charges d'exploitation:				
Charges de personnel	5.3	44 476 518	40 380 333	4 096 185
Autres charges d'exploitation	5.4	23 511 892	22 706 151	805 741
Charges d'exploitation		67 988 410	63 086 484	4 901 926
Bénéfice brut		23 317 013	28 534 298	(5 217 285)

COMPTES DE RÉSULTAT

en CHF	Notes	2009	2008	Variation
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	(8 487 057)	(8 032 838)	(454 219)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		(3 217 984)	(4 717 573)	1 499 589
Résultat intermédiaire		11 611 972	15 783 887	(4 171 915)
Produits extraordinaires	5.5	1 016 798	2 664 166	(1 647 368)
Charges extraordinaires	5.5	(10 000)	(1 886 434)	1 876 434
Impôts		(3 022 000)	(3 895 000)	873 000
Bénéfice de l'exercice		9 596 770	12 666 619	(3 069 849)

PROPOSITION DE REPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

en CHF	Notes	2009	2008	Variation
Bénéfice de l'exercice		9 596 770	12 666 619	(3 069 849)
Bénéfice reporté		-	-	-
Bénéfice disponible		9 596 770	12 666 619	(3 069 849)
Le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice du bilan au 31 décembre 2009, soit CHF 9 596 770, à la réserve légale générale		9 596 770	12 666 619	(3 069 849)
Bénéfice reporté		-	-	-

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2009

COMPTE DE FLUX DE FONDS DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2009 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2008)

FLUX DE FONDS EN FONCTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE (FINANCEMENT INTERNE)

en milliers de CHF	2009		2008	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Résultat de l'exercice	9 597	-	12 667	-
Amortissements	8 487	-	8 033	-
Correctifs de valeurs et provisions	2 798	-	5 381	-
Comptes de régularisation actifs	637	-	-	502
Comptes de régularisation passifs	-	746	1 149	-
Autres actifs	-	7 847	-	8 604
Autres passifs	-	13 301	32 453	-
Total flux opérationnel		375	50 577	

FLUX DE FONDS DES MUTATIONS DANS L'ACTIF IMMOBILISÉ

Participations	-	-	151	-
Immeubles à l'usage de la banque	-	1 039	-	1 017
Autres immobilisations corporelles	-	8 296	-	7 314
Valeurs immatérielles	-	2 372	-	3 213
Total flux dans l'actif immobilisé		11 707		11 393

TABLEAU DE FINANCEMENT

FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

en milliers de CHF

	2009		2008	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Report		12 082	50 577	11 393
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers la clientèle – épargne	-	-	-	-
Autres engagements envers la clientèle	2 159	-	-	-
Obligations de caisse	-	45 279	-	13 532
Créances sur la clientèle	-	20 834	13 633	-
Créances hypothécaires	-	537 282	30 903	-
Immobilisations financières	-	2 589	7 181	-
Opérations à court terme				
Engagements résultant de papiers monétaires	5	-	-	220
Engagements envers les banques	23 123	-	90 341	-
Engagements envers la clientèle	348 760	-	263 640	-
Engagements envers la clientèle – épargne	214 517	-	42 970	-
Obligations de caisse	7 953	-	238	-
Créances sur les banques	-	210 035	-	70 984
Créances sur la clientèle	12 535	-	-	124 335
Créances hypothécaires	219 467	-	-	285 320
Immobilisations financières	14 215	-	-	242
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	-	-	-
Total flux de l'activité bancaire	26 715			45 727
Flux totaux	14 633		6 543	
Variation de la liquidité		14 633		6 543



*Selon vous, le retour d'un innocent
peut mettre en péril l'ordre public? ⁶*



6.
Ignazio SILONE,
Le Secret de Luc (1956).

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2009

1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET INDICATIONS SE RAPPORTANT AU PERSONNEL

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, banque universelle constituée à Lugano le 3 mai 1995, est principalement active dans les services de courtage de crédit, de gestion de fortune et de négoce de valeurs mobilières.

Son réseau compte actuellement, outre le siège principal, une agence et un guichet à Lugano, une agence à Paradiso (Lugano); une succursale à St. Moritz avec trois agences, à Poschiavo, Castasegna, Pontresina et un guichet à Celerina, une succursale à Bellinzona avec une agence à Biasca, une succursale à Chiasso avec une agence à Mendrisio, une succursale à Coire avec une agence à Davos, une succursale à Bâle avec une agence en ville et des succursales à Locarno, Saint-Gall, Zurich, Berne et à la Principauté de Monaco.

À la fin de l'exercice, les effectifs globaux s'élevaient à 349 personnes (contre 331 fin 2008), ce qui équivaut à 335.30 collaborateurs à plein temps (2008: 316.1).

La Banque ne recourt pas à des activités externalisées telles que définies dans la circulaire FINMA 2008/7 "Outsourcing banques".

2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

La tenue, l'établissement et l'évaluation des comptes sont conformes aux normes fixées par les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, la FINMA, notamment celles qui figurent dans la circulaire 2008/2 "Directives sur les prescriptions régissant l'établissement des comptes (art. 23-27 OB du 1er janvier 2009 (état au 19 novembre 2009)). Les opérations effectuées par la banque sont enregistrées en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur. Les opérations au comptant qui, lors de la clôture, n'avaient pas encore été réglées, sont intégrées dans les contrats à terme.

INDICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

CRÉANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

La tenue des comptes repose sur le principe de la valeur nominale.

Pour les risques potentiels sur la clientèle, il existe une correction de valeur par le biais de la constitution à cette fin d'un fonds dans la rubrique du passif "Correctifs de valeurs et provisions".

Les intérêts en souffrance sont traités conformément à la loi. Les intérêts échus et non encaissés dans les 90 jours suivants ne sont pas enregistrés dans le compte de résultat, et sont différés par le biais du poste "Correctifs de valeurs et provisions".

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le portefeuille de titres de propriété de la Banque non détenus pour être négociés et non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (dans le cas de valeurs mobilières produisant des intérêts ou des dividendes) est évalué pour chaque titre individuellement, selon le principe de la valeur la plus basse entre celle d'acquisition et celle du marché.

PARTICIPATIONS

L'évaluation s'effectue sur la base du coût d'acquisition moins les amortissements économiquement nécessaires.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations matérielles sont inscrites au bilan au prix d'achat, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique; ces amortissements sont appliqués selon la méthode linéaire et quantifiés en fonction de la durée estimée d'utilisation des objets.

	2009	2008
Immeubles de propriété	33.3 ans	33.3 ans
Restructuration des bureaux	5 ans	5 ans
Installations	10 ans	10 ans
Mobilier	8 ans	8 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Véhicules	5 ans	5 ans
Matériel	3 ans	3 ans
Logiciels	3 ans	3 ans

COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges et intérêts courus, les commissions inhérentes à la gestion de fortune, les frais de personnel et les autres coûts/charges de l'exercice sont délimités selon la période concernée.

IMPÔTS

La Banque enregistre une provision pour les impôts communaux, cantonaux et fédéraux, lesquels sont calculés en fonction du résultat de l'exercice conformément aux normes fiscales en vigueur.

ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES BANQUES ET DE LA CLIENTÈLE, OBLIGATIONS DE CAISSE

Les engagements envers les banques, la clientèle et liés aux obligations de caisse, sont estimés à leur valeur nominale.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

Pour tous les risques reconnaissables le jour de la clôture du bilan, des correctifs de valeurs et provisions sont effectués sur la base du principe de prudence. Les risques potentiels sont couverts par des correctifs de valeurs et provisions forfaitaires établis par catégorie de notation, à l'exception des créances douteuses, pour lesquelles sont effectuées des provisions individuelles. Prière de se reporter également à la section "Risques de crédit".

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont négociés pour le compte de la clientèle et pour la gestion structurelle du bilan de la Banque (hedging). Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés générés par la clientèle, ouvertes à la clôture des comptes, sont évaluées aux prix du marché – ou à prix coûtant si celui-ci est inconnu – et comptabilisées au bilan sous les rubriques "Autres actifs" ou "Autres passifs". Le résultat de l'évaluation est comptabilisé au compte de résultat.

Les opérations de hedging sont en revanche évaluées sur la base des instruments couverts auxquelles celles-ci se réfèrent. Le résultat de la détermination des valeurs de remplacement est comptabilisé dans le compte de compensation (Autres actifs ou Autres passifs), sans effet sur le compte de résultat.

Lorsque les opérations de hedging font référence à des produits qui génèrent des intérêts, ces derniers sont enregistrés dans "Résultat d'opérations sur intérêts".

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en valeurs étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur le jour de la clôture du bilan.

Les opérations en valeurs étrangères exécutées au cours de l'année sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'année (cours moyen).

Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultat, sous la rubrique "Résultat d'opérations de négoce".

Les contrats à terme (outright) et la partie à terme des swaps sont convertis en utilisant les cours résiduels en vigueur le jour de la clôture du bilan. Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans la rubrique "Résultat d'opérations de négoce". Les taux de change de fin d'année utilisés pour les principales devises ont été les suivants: EUR 1.4839 (2008: 1.4877); USD 1.0298 (2008: 1.0586).

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES: SUCCURSALE DE MONACO

Les actifs, les passifs et les postes du compte de résultat sont convertis au cours en vigueur le jour de la clôture des comptes. Les différences de change générées par cette conversion figurent donc au compte de résultat, dans les rubriques correspondantes (intérêts, commissions, etc.).

MISE EN PENSION (REPURCHASE AGREEMENTS - REPO)

Les titres que la Banque négocie dans le cadre d'opérations de mise en pension ont pour principal objectif de soutenir les activités de financement.

Ces opérations sont comptabilisées comme des dépôts avec mise en gage de titres. Les titres demeurent au bilan tandis que le financement figure au passif dans la rubrique "Engagements vis-à-vis de banques". Le résultat de ces opérations apparaît dans le "Résultat d'opérations sur intérêts".

SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT (IRS)

Les produits et les charges liés à ces contrats sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous "Résultat d'opérations sur intérêts".

Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations en cours sont déterminées semestriellement. L'écart généré est placé dans un compte de compensation sous la rubrique "Autres actifs" ou "Autres passifs", sans effet sur le compte de résultat.

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

En 2009, par rapport à l'exercice arrêté au 31 décembre 2008, il n'y a pas eu de modification des principes comptables de présentation du bilan et d'évaluation.

ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE DE LA BANQUE

N'ayant pas de propre institution de prévoyance professionnelle, la Banque en confie la gestion à une compagnie d'assurances privée externe (la Fondation collective LPP de Swiss Life). A cet effet deux plans de prévoyance ont été souscrits: le premier pour tous les employés, et le deuxième pour les membres de la Direction. La couverture des risques est décrite dans l'annexe au compte annuel.

Les fonds de pension sont calculés selon le système de la primauté des cotisations. Les engagements de la Banque sont donc limités au paiement des cotisations prévues par les plans de prévoyance, calculés par la compagnie externe et comptabilisés sous la rubrique "Charges de personnel", au poste "Prestations sociales". Il n'existe aucun engagement économique ni avantage économique au sens de la Swiss GAAP RPC 16.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Après la date de clôture des comptes aucun événement significatif n'est survenu qui aurait pu influencer sensiblement les données du bilan ou du compte de résultat au 31 décembre 2009.

GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des risques principaux auxquels Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA est exposée, basée sur les données et les contrôles de gestion mis en place par la Banque en matière de gestion des risques selon la description ci-après, ainsi que sur une réflexion quant aux risques auxquels la Banque pourrait être exposée à l'avenir. Au cours de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place, qui a pour but la gestion et la réduction des risques.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA GESTION DES RISQUES

La politique de la Banque reflète celle de la maison mère, qui exerce ses fonctions d'orientation et de coordination au niveau du Groupe. La gestion des risques fait partie intégrante de la politique d'entreprise de la Banque.

Elle a pour but de préserver des fonds propres de la Banque, de favoriser la rentabilité et de valoriser l'entreprise.

La stratégie, les objectifs et les règlements internes de la Banque – qui s'ajoutent aux normes juridiques et déontologiques qui régissent l'activité bancaire en Suisse – constituent la base de sa politique dans ce domaine, que sous-tend sa volonté de n'assumer certains risques qu'en proportion stricte de sa structure organisationnelle, patrimoniale et financière. La Banque s'engage à diffuser, à tous les niveaux de l'organisation, une culture d'entreprise sensible au concept du risque.

Le Conseil d'administration établit la propension au risque et est responsable d'approuver, sur la proposition de la Direction générale, la politique de risque de la Banque.

L'identification des risques et leur intégration dans les systèmes de gestion, de contrôle et de reporting sont soumis à l'autorité de la Direction générale qui en informe le Conseil d'administration.

Le président de la Direction générale s'appuie, pour la surveillance et l'application de la politique de risque financier, sur le Comité Assets and Liabilities Management (A.L.CO.), dont les fonctions sont décrites dans les règlements internes.

La Banque a créé un service de gestion du risque, qui est chargé de la surveillance, de l'évaluation et de l'analyse des risques pris par la Banque et du contrôle de la mise en œuvre de la politique des risques et des limites de risque, en synergie avec d'autres services et organismes de vérification et contrôle.

TYPES DE RISQUE CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Les risques se subdivisent en risques de crédit, de marché, de liquidités et de refinancement, d'exploitation, légaux, de réputation et de compliance.

RISQUES DE CRÉDIT

Il s'agit du risque de subir des pertes en raison de l'insolvabilité d'une contrepartie.

En cas de défaillance, une banque encourt généralement une perte équivalente au montant dû par le débiteur, après recouvrement résultant de la liquidation des éventuelles couvertures fournies.

L'exposition de la Banque est liée essentiellement à l'activité de crédit réalisée avec la clientèle.

La Banque accorde le plus souvent des prêts hypothécaires, constitués surtout de prêts dans le secteur de la construction de logements, de crédits lombards et de crédits commerciaux.

Dans le cadre des crédits garantis, des marges d'anticipation prudentes sont fixées. Pour les crédits lombards, celles-ci sont établies en fonction de la typologie et de la valeur du marché des actifs mis en gage, tandis que pour les crédits hypothécaires, la marge est fixée en fonction de la valeur vénale de l'immeuble, fixée au moyen d'une expertise appropriée (interne ou externe) ou de la valeur de rendement.

Le risque est évalué selon une méthode qui prévoit une classification de la clientèle en 10 catégories de risque (risque de défaillance

ou probabilité d'insolvabilité) ainsi que la détermination de taux de recouvrement des couvertures constituées. La catégorie de risque est attribuée par un organisme indépendant des services responsables de l'achat et de la vente; elle se fonde sur des paramètres fixés par la réglementation interne de la Banque et qui différencient la clientèle privée, pour laquelle les critères sont simplifiés, de la clientèle institutionnelle, qui est soumise à des évaluations quantitatives (analyse de bilan), qualitatives et de la marche des affaires. Les taux de recouvrement (recovery rate) sont établis sur une base forfaitaire, en fonction du type des couvertures constituées (hypothécaires, lombard ou en blanc) et du niveau d'anticipation.

L'évaluation du risque est mise à jour au moyen de contrôles réguliers, dans le cadre de la révision des dossiers ou du contrôle du service régulier de la dette, ce qui peut donner lieu à des variations de notation ou de taux de recouvrement.

Les provisions nécessaires pour faire face au risque de crédit sont calculées sur une base forfaitaire par classe de notation, à l'aide d'une procédure informatique spéciale qui effectue la somme de toutes les positions de risque pondérées selon les taux de défaillance et les taux de recouvrement correspondants. Pour les créances compromises en revanche, des provisions individuelles sont effectuées compte tenu de la valeur prévue de réalisation des garanties.

RISQUES DU MARCHÉ

Ils sont définis comme les risques de subir des pertes de valeur dues à des baisses de la valeur des actifs et/ou à des augmentations de la valeur des passifs résultant de la mauvaise évolution des marchés financiers et pouvant donc être rapportées aux risques de taux, de change et de prix.

RISQUES DE TAUX

L'exposition de la Banque est principalement ramenée en premier lieu à la non-concordance temporelle entre les opérations de récolte et celles d'utilisation des fonds.

Pour couvrir des expositions importantes à moyen et long terme, on procède à des opérations de swaps de taux d'intérêt (IRS) (micro et macro hedge) avec la maison mère uniquement.

Ces opérations de couverture (hedging) sont mises en place afin de compenser les risques de mouvement de taux sur le refinancement des contrats de crédit avec la clientèle fait à taux fixe et ayant une échéance à moyen et à long terme.

La Banque agit dans ce domaine comme Payer Swap, en payant la part fixe à la Maison mère et en recevant en contrepartie la part variable (sur base Libor).

Les critères d'efficacité correspondent à ceux qui ont été définis par la Maison mère (80-125%). Les parties inefficaces relatives aux transactions de couverture sont, le cas échéant, comptabilisées dans les Résultats des opérations de négoce.

RISQUES DE CHANGE

L'exposition de la Banque est limitée puisque l'opérativité dépend des exigences de la clientèle.

Afin de minimiser les risques résiduels, des plafonds prudents d'exposition maximale ont été fixés. Les positions non couvertes de manière individuelle sont gérées quotidiennement par la trésorerie de manière globale.

RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE REFINANCEMENT

Le niveau de liquidités est surveillé conformément aux modalités prévues par les dispositions légales applicables.

Le refinancement de la Banque est fait au moyen de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, la Maison mère et de dépôts d'autres intermédiaires financiers.

Afin de minimiser les coûts de refinancement, on effectue en outre des opérations de mise en pension avec d'autres agents de contrepartie bancaires.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Il est défini comme le risque de pertes directes et indirectes résultant d'erreurs ou d'inadéquation des processus internes, pouvant être imputées soit aux ressources humaines, soit aux systèmes technologiques, soit à des événements extérieurs.

L'exposition au risque est limitée grâce à l'introduction d'un système de contrôle de gestion et à la création de bureaux chargés de vérifier l'application des législations et procédures applicables.

Afin de garantir la sécurité informatique, la Banque a constitué un réseau de contrôle en profitant de l'expérience de sociétés externes spécialisées.

RISQUES LÉGAUX

Ils sont définis comme les risques de pertes liées à éventuelles procédures légales.

Dans le but de prévention des risques, la Banque régleme ses propres activités, en particulier celles susceptibles d'impact avec l'extérieur, dans le respect des normes légales et déontologiques en vigueur dans le milieu bancaire et en garantissant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles pour sa clientèle.

La fonction de service juridique est assurée par un bureau de la Banque qui peut prendre conseil auprès de bureaux externes spécialisés dans des cadres ou des zones géographiques déterminés.

RISQUES DE RÉPUTATION ET DE CONFORMITÉ

La Banque limite son exposition en investissant d'une part dans la formation et la sensibilisation du personnel en contact direct avec la clientèle (devoir de diligence, de confidentialité et de prévention en matière de blanchiment d'argent), et d'autre part dans la surveillance de la bonne application de la politique d'investissement.

En ce qui concerne la conformité, activité destinée à assurer le respect de la réglementation en vigueur, la Banque dispose d'un système de contrôle fondé sur des procédures internes de vérification. Cette fonction est confiée à un service interne de la Banque.

POLITIQUE DE LA BANQUE EN MATIÈRE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

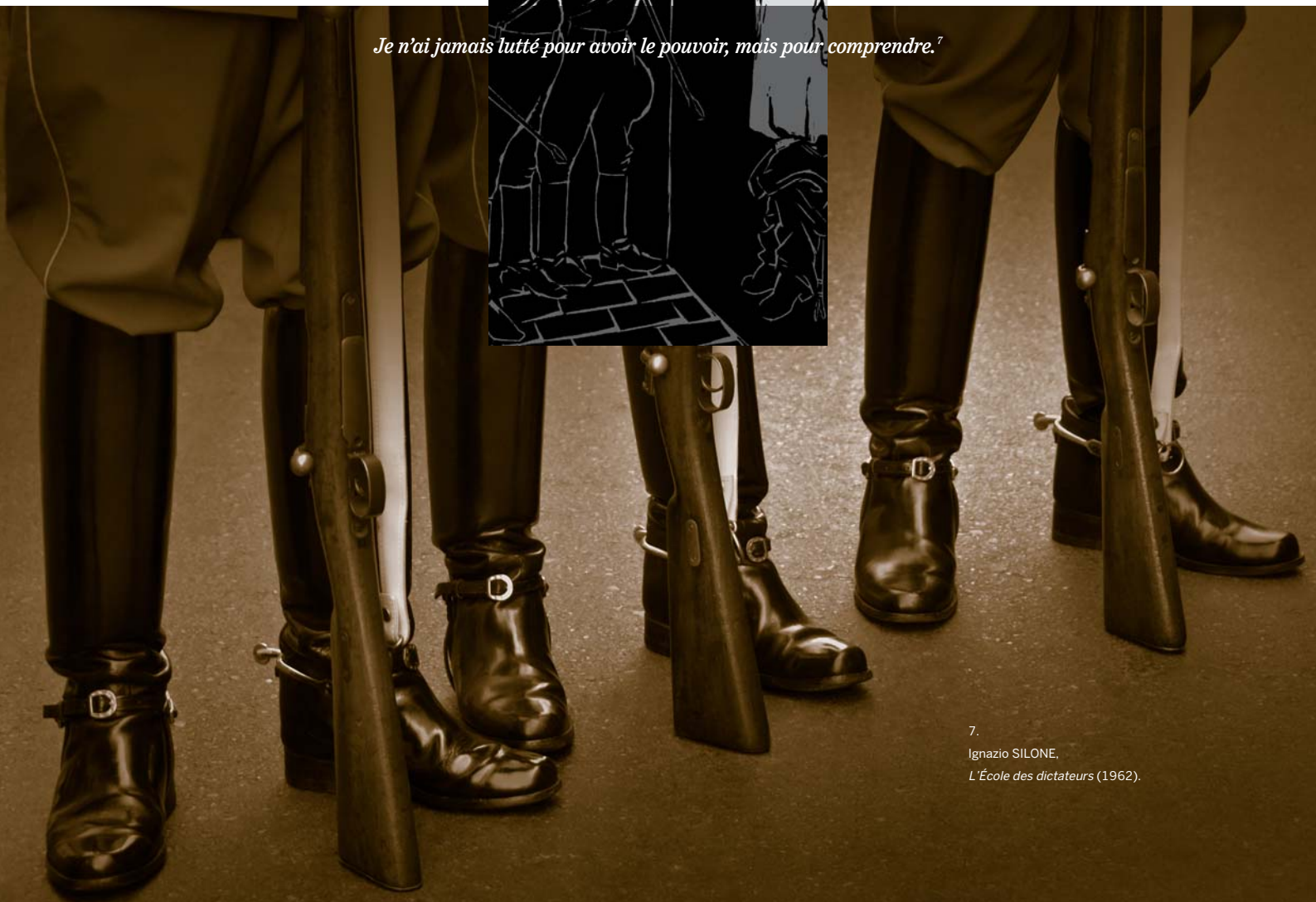
Les positions adoptées en matière d'instruments dérivés sont en grande partie conservées pour le compte de clients. Pour la gestion structurelle du bilan, la Banque fait recours à des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt par l'intermédiaire des swaps de taux d'intérêt (IRS).

3. INFORMATIONS CONCERNANT LE CALCUL DES FONDS PROPRES

En ce qui concerne les exigences de publication (Bâle II pilier 3), régies par l'art. 35 de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR) et mises en œuvre au moyen de la Circulaire FINMA 2008/22 "Exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire" (correspondant à l'ancienne Circ. CFB 06/4 "Exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire"), nous renvoyons aux informations qui seront publiées dans le rapport annuel de notre maison mère (Banca Popolare di Sondrio) au 31 décembre 2009.



Je n'ai jamais lutté pour avoir le pouvoir, mais pour comprendre.⁷



7.
Ignazio SILONE,
L'École des dictateurs (1962).

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

en CHF

	Nature des couvertures			Total
	Garanties hypothécaires	Autre garanties	En blanc	
Prêts				
Créances sur la clientèle	199 339 219	236 708 402	151 505 873	587 553 494
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	1 435 402 397	-	-	1 435 402 397
Immeubles commerciaux	133 179 787	-	-	133 179 787
Autres	-	-	-	-
Exercice de référence	1 767 921 403	236 708 402	151 505 873	2 156 135 678
Exercice précédent	1 484 761 964	212 749 841	132 510 444	1 830 022 249
Hors bilan				
Engagements conditionnels	1 174 433	135 110 288	83 280 631	219 565 352
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	-
Engagements irrévocables	-	-	13 200 000	13 200 000
Exercice de référence	1 174 433	135 110 288	96 480 631	232 765 352
Exercice précédent	991 084	54 204 840	82 517 210	137 713 134

CRÉANCES COMPROMISES

en CHF

	Montant brut	Estimation valeur de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeur individuels
Exercice de référence	9 525 404	3 219 083	6 306 321	6 306 321
Exercice précédent	5 734 370	986 000	4 748 370	4 748 370

3.2. RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS

Immobilisations financières en CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	2009	2008	2009	2008
Titres de créance	38 659 044	46 009 443	39 040 656	46 454 594
dont propres emprunts obligataires et obligations de caisse	-	-	-	-
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-	-	-	-
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	38 659 044	46 009 443	39 040 656	46 454 594
Titres de participation	6 249 706	5 516 779	6 320 182	5 517 088
dont participations qualifiées	-	-	-	-
Obligations de caisse (valeur d'acquisition)	-	5 009 000	-	5 009 000
Métaux précieux	-	-	-	-
Immeubles	-	-	-	-
Total des immobilisations financières	44 908 750	56 535 222	45 360 838	56 980 682
Dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	36 664 893	41 219 339	-	-

Indications relatives aux propres titres de participation
contenus dans les immobilisations financières

en CHF	Nombre		Valeur comptable	
	2009	2008	2009	2008
État au 01.01.09	-	-	-	-
Achats	-	-	-	-
Ventes	-	-	-	-
Amortissements	-	-	-	-
Réévaluations	-	-	-	-
État au 31.12.09	-	-	-	-

Participations

en CHF	2009	2008
Avec valeur boursière	-	-
Sans valeur boursière	653 138	653 138
Total des participations	653 138	653 138

3.3. RAISON SOCIALE, SIÈGE, ACTIVITÉ, CAPITAL SOCIAL ET TAUX DE PARTICIPATION (PART AU CAPITAL ET AUX VOIX ET LIENS CONTRACTUELS ÉVENTUELS) DES PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Raison sociale	Siège	Activité	Capital social	Taux de participation
SOFIPO Fiduciaire SA	Lugano	Services fiduciaires	2 000 000	30 %

Le capital social est entièrement libéré.

Conformément aux dispositions de l'art. 23 a OB, il ne subsiste aucune obligation d'établissement des comptes du groupe au 31 décembre 2009.

3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

en CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2008	Reclassification	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2009
Participations								
minoritaires	1 253 138	(600 000)	653 138	-	-	-	-	653 138
majoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 253 138	(600 000)	653 138	-	-	-	-	653 138
Immobilisations corporelles								
Im. à l'usage de la Banque	21 139 276	(2 044 339)	19 094 937	-	1 038 984	-	(1 077 105)	19 056 816
Autres im. corporelles	58 526 386	(45 103 618)	13 422 768	-	8 296 429	-	(4 906 259)	16 812 938
Im. immatérielles	26 258 641	(24 236 222)	2 022 419	-	2 371 490	-	(2 503 693)	1 890 216
Total	105 924 303	(71 384 179)	34 540 124	-	11 706 903	-	(8 487 057)	37 759 970
Valeur d'assurance								
Immeubles à l'usage de la Banque			15 923 000					15 923 000
Autres immobilisations corporelles			27 750 000					32 500 000

3.5. FRAIS DE FONDATION, D'AUGMENTATION DU CAPITAL ET D'ORGANISATION PORTÉS À L'ACTIF DU BILAN

Aucune remarque.

3.6. INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ (VALEUR COMPTABLE)

en CHF

	Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés en garantie	Engagements effectifs
Titres en garantie à la BNS	3 513 861	Aucun engagement
Titres en garantie à la SIS	4 002 011	Aucun engagement

Opérations REPO réalisées sur des titres

	Année en cours	Année précédente
Titres de créance (immobilisations financières) mis en garantie pour des opérations REPO	29 149 021	33 703 467
Partie à laquelle le droit de procéder à la cession ou à la mise en gage a été accordé sans restriction	-	-

3.7. ENGAGEMENTS ENVERS DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

En matière de prévoyance, la Banque a assuré tous ses collaborateurs auprès de la Fondation collective LPP de Swiss Life à l'aide de deux plans de prévoyance, tous deux régis selon le système de la primauté des cotisations:

- dans le premier contrat sont assurés tous les collaborateurs, y compris les membres de la Direction, avec un salaire annuel AVS supérieur à la limite maximale de la rente simple de vieillesse AVS;
- dans le deuxième contrat sont assurés tous les membres de la Direction après une période d'attente de 36 mois, mais non pas avant l'âge de 40 ans.

Pour ces deux plans, le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de conversion du capital en rente, selon le tarif pour les assurances collectives.

Il est également prévu un capital en cas de décès, ainsi qu'une rente en cas d'invalidité, de veuvage, pour les orphelins et les enfants des retraités. L'employé verse une cotisation correspondant à environ un tiers tandis que la Banque finance les deux tiers restants nécessaires au financement de ce plan. Toutes les obligations en matière de prévoyance de l'institution de prévoyance sont entièrement et constamment couvertes par la compagnie d'assurances. Pour la Banque il ne subsiste aucun engagement ni bénéfice économique.

Indications relatives aux plans de prévoyance	31.12.2009	31.12.2008
en CHF		
a) Réserve de contributions de l'employeur		
Valeur nominale	-	282 174
Renonciation au bénéfice	-	282 174
Constitution de réserve de contributions de l'employeur	-	-
Valeur au bilan de la réserve de contributions de l'employeur	-	-
Résultat de la réserve de contributions de l'employeur inscrite au poste "Frais de personnel"	-	-
Création de la réserve de contributions de l'employeur	-	-
b) Avantages / engagements financiers futurs		
<i>Institutions de prévoyance sans excédent ni déficit de couverture</i>	-	-
Montant de l'excédent/du déficit de couverture de la fondation collective	-	-
Montant de l'excédent/du déficit de couverture de la banque	-	-
c) Coût de la prévoyance dans les frais de personnel (prestations sociales)		
Contributions pendant la période sous revue	3 651 107	2 232 281
Variations dues aux avantages / engagements financiers futurs	-	-
Constitution de réserve de contributions de l'employeur	-	-
Coût total de la prévoyance dans les frais de personnel	3 651 107	2 232 281

Les réserves de contributions de l'employeur existant au 31.12.2008 ont été utilisées en date du 15.06.2009 afin d'améliorer les plans de prévoyance et les prestations correspondantes.

La cessation des rapports de travail ne donne lieu à aucune obligation particulière, sauf en ce qui concerne les «prestations de libre-passage».

En absence de fonds libres, le calcul de la valeur actuelle d'éventuelles réductions futures des contributions n'est pas fait.

3.8. EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

Le jour de la clôture du bilan, il ne restait aucun emprunt par obligations.

Les obligations de caisse suivantes étaient en revanche en circulation.

en milliers de CHF

Taux	Echéance										Total	
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019		
0.625 %	1 011											1 011
0.750 %	235											235
0.875 %	1 668	549										2 217
1.000 %	80	1 035										1 115
1.125 %			816									816
1.130 %			5									5
1.250 %			1 713									1 713
1.375 %	180	198	6 000									6 378
1.500 %		81	380	2 921								3 382
1.625 %	200				76							276
1.750 %	652		60									712
1.875 %	2 275	38										2 313
2.000 %	3 654			65	10	739						4 468
2.125 %	4 625	356	33		50		6					5 070
2.250 %	1 130	600	120	336			120	11				2 317
2.375 %	1 539	572	385						1			2 497
2.500 %	4 507	764	520	445			50			96		6 382
2.625 %	1 074	10 998	400	209	10					88		12 779
2.750 %	28 389	1 494	1 616	275	124	20						31 918
2.875 %	4 580	2 138	300	82	65							7 165
3.000 %	1 074	7 045	2 335	2 494	484							13 432
3.125 %	4 997	832	1 826	204	20		10					7 889
3.250 %		5 817	395		604	111	2					6 929
3.375 %		530	4 237	600	48			10	4			5 429
3.500 %	55	25 000		150	667	140						26 012
3.750 %		150										150
Total	61 925	58 197	21 141	7 781	2 158	1 010	188	21	5	184	152 610	

3.9. CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

en CHF	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Modification de l'affectation	Recouvrements intérêts en souffrance, différences de charge	Nouvelle constitution à charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Provisions pour impôts latents	-	-	-	-	-	-	-
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance et autres risques:							
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	16 993 961	(574 431)	-	725 089	3 054 855	(407 170)	19 792 304
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-
Provisions de restructuration	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	13 325 385	-	-	-	-	-	13 325 385
Sous-total	30 319 346	(574 431)	-	725 089	3 054 855	(407 170)	33 117 689
Total des correctifs de valeurs et provisions	30 319 346	(574 431)	-	725 089	3 054 855	(407 170)	33 117 689
À déduire:							
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-	-	-	-	-	-	-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	30 319 346	(574 431)	-	725 089	3 054 855	(407 170)	33 117 689
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000 000	-	-	-	-	-	15 000 000

Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas imposables.

3.10. CAPITAL SOCIAL

en CHF	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	50 000 000	500 000	50 000 000

Le capital social n'a pas changé par rapport au 31 décembre 2008.

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie) détient le 100% du capital-actions et des droits de vote de la Banque.

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie), est une Société Coopérative par Actions. En tant que telle, elle est soumise à une réglementation particulière du profil de son actionnariat. Sur la base des dispositions législatives, aucun actionnaire ne peut détenir plus de 0.5% du capital social; pour l'inscription au livre des actionnaires, il existe la clause de consentement. En assemblée, chaque actionnaire possède une voix, indépendamment de la participation détenue. Ses titres sont cotés au marché Expandi de la Bourse des valeurs de Milan.

La situation est inchangée par rapport à celle constatée au 31 décembre 2008.

3.11. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

en CHF	2009	2008
Total des capitaux propres au début de l'exercice		
Capital social libéré	50 000 000	50 000 000
Réserve légale générale	85 388 616	71 516 789
Bénéfice au bilan	12 666 619	13 871 827
Total	148 055 235	135 388 616
Attribution à la réserve légale générale	12 666 619	13 871 827
Dividende et autres attributions prélevées sur le bénéfice de l'exercice précédent	(12 666 619)	(13 871 827)
Bénéfice de l'exercice courant	9 596 770	12 666 619
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000 000	15 000 000
Total des capitaux propres	172 652 005	163 055 235
dont:		
Capital Social libéré	50 000 000	50 000 000
Réserve légale générale	98 055 235	85 388 616
Réserve pour risques bancaires généraux	15 000 000	15 000 000
Bénéfice au bilan	9 596 770	12 666 619
Total	172 652 005	163 055 235

3.12. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

en CHF	Echéance du capital							Total
	À vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Dans plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Dans plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Immo-bilisé	
Actif circulant								
Liquidités	61 787 821	-	-	-	-	-	-	61 787 821
Créances sur les banques	261 064 435	-	195 503 718	73 305 609	-	-	-	529 873 762
Créances sur la clientèle	279 199 811	-	207 933 453	50 450 724	31 886 000	18 083 506	-	587 553 494
Créances hypothécaires	7 884 518	533 452 713	50 895 000	109 650 600	680 484 953	186 214 400	-	1 568 582 184
Immobilisations financières	6 249 705	-	773 586	1 521 591	35 226 570	1 137 298	-	44 908 750
Exercice de référence	616 186 290	533 452 713	455 105 757	234 928 524	747 597 523	205 435 204	-	2 792 706 011
Exercice précédent	533 918 005	834 068 686	364 388 968	128 847 709	279 878 159	112 449 596	-	2 253 551 123
Fonds étrangers								
Engagements résultant de papiers monétaires	-	-	6 152	-	-	-	-	6 152
Engagements envers les banques	11 368 715	-	365 372 005	108 283 807	-	-	-	485 024 527
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	585 405 370	-	-	-	-	-	-	585 405 370
Autres engagements envers la clientèle	1 175 736 657	-	143 010 763	62 457 119	2 159 075	-	-	1 383 363 614
Obligations de caisse	-	-	9 090 000	52 835 000	90 287 000	398 000	-	152 610 000
Exercice de référence	1 772 510 742	-	517 478 920	223 575 926	92 446 075	398 000	-	2 606 409 663
Exercice précédent	1 083 605 044	-	560 149 557	275 453 301	135 497 000	467 000	-	2 055 171 902

3.13. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS DES SOCIÉTÉS LIÉES ET CRÉDITS AUX ORGANES

en CHF	2009	2008	Variation
Crédits aux organes	7 110 000	7 608 875	(498 875)

Les crédits aux organes sont des crédits hypothécaires ou lombards accordés conformément aux paramètres d'anticipation habituels. Les crédits et les engagements indiqués au pied du bilan dérivent exclusivement d'opérations interbancaires avec la Maison Mère. Les conditions d'exécution de ces transactions sont identiques à celles du marché.

3.14. RÉPARTITION DU BILAN ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en milliers de CHF	2009		2008	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	61 093	695	45 838	1 317
Créances sur les banques	11 068	518 806	9 112	310 727
Créances sur la clientèle	409 066	178 487	416 796	162 459
Créances hypothécaires	1 568 582	-	1 250 767	-
Immobilisations financières	7 273	37 636	12 274	44 261
Participations	653	-	653	-
Immobilisations corporelles	37 431	329	34 012	528
Comptes de régularisation	13 021	1 117	14 572	203
Autres actifs	25 334	2 040	14 872	4 654
Total des actifs	2 133 521	739 110	1 798 896	524 149
Passifs				
Engagements résultant de papiers monétaires	6	-	1	-
Engagements envers les banques	127 895	357 129	28 757	433 144
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	405 197	180 208	247 959	122 929
Autres engagements envers la clientèle	681 013	702 351	530 554	501 891
Obligations de caisse	152 610	-	189 936	-
Comptes de régularisation	14 263	1 508	14 227	2 290
Autres passifs	38 777	5 904	45 335	12 647
Correctifs de valeurs et provisions	32 891	227	30 117	202
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000	-	15 000	-
Capital social	50 000	-	50 000	-
Réserve légale générale	98 055	-	85 389	-
Bénéfice de l'exercice	9 597	-	12 667	-
Total des passifs	1 625 304	1 247 327	1 249 942	1 073 103

3.15. RÉPARTITION DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPES DE PAYS

en milliers de CHF	2009		2008	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Suisse	2 133 520	74	1 798 896	77
Pays OCDE	696 883	24	480 584	21
Autres pays	42 228	2	43 565	2
Total des actifs	2 872 631	100	2 323 045	100

3.16. BILAN PAR MONNAIES

en milliers de CHF

Actifs	CHF	EUR	USD	Autre	Totale
Liquidités	54 674	6 598	367	149	61 788
Créances sur les banques	147 944	320 121	49 688	12 121	529 874
Créances sur la clientèle	376 688	174 640	16 400	19 825	587 553
Créances hypothécaires	1 568 582	-	-	-	1 568 582
Immobilisations financières	16 754	26 003	1 532	620	44 909
Participations	653	-	-	-	653
Immobilisations corporelles	37 431	329	-	-	37 760
Comptes de régularisation	13 109	997	17	15	14 138
Autres actifs	23 116	2 687	504	1 067	27 374
Total actif au bilan	2 238 951	531 375	68 508	33 797	2 872 631
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	24 100	766 087	209 142	113 978	1 113 307
Total des actifs	2 263 051	1 297 462	277 650	147 775	3 985 938
Passifs					
Engagements résultant de papiers monétaires	6	-	-	-	6
Engagements envers les banques	123 045	353 932	7 435	612	485 024
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	424 592	160 813	-	-	585 405
Autres engagements envers la clientèle	519 540	707 394	122 234	34 196	1 383 364
Obligations de caisse	152 610	-	-	-	152 610
Comptes de régularisation	13 880	1 686	150	55	15 771
Autres passifs	40 960	1 372	2 034	315	44 681
Correctifs de valeurs et provisions	32 899	219	-	-	33 118
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000	-	-	-	15 000
Capital social	50 000	-	-	-	50 000
Réserve légale générale	98 055	-	-	-	98 055
Bénéfice de l'exercice	9 597	-	-	-	9 597
Total passif au bilan	1 480 184	1 225 416	131 853	35 178	2 872 631
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	789 493	59 361	150 610	113 843	1 113 307
Total des passifs	2 269 677	1 284 777	282 463	149 021	3 985 938
Position nette par devise	(6 626)	12 685	(4 813)	(1 246)	-

3.17. COMPOSITION DES AUTRES ACTIFS

en CHF	2009	2008	Variation
Impôts prévisionnels et TVA à récupérer	1 855 346	1 820 843	34 503
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	4 303 128	7 399 224	(3 096 096)
Compte de compensation	18 027 105	8 839 709	9 187 396
Autres	3 188 622	1 466 951	1 721 671
Total	27 374 201	19 526 727	7 847 474

3.18. COMPOSITION DES AUTRES PASSIFS

en CHF	2009	2008	Variation
Administration fédérale des contributions	8 514 939	10 684 535	(2 169 596)
Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés	32 910 613	42 499 602	(9 588 989)
Compte de compensation	-	-	-
Fournisseurs	1 982 881	3 012 124	(1 029 243)
Autres	1 271 959	1 786 006	(514 047)
Total	44 680 392	57 982 267	(13 301 875)

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

4.1. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

en CHF	2009	2008
Garanties émises et instruments analogues	170 144 720	90 317 674
Crédits documentaires	49 420 632	41 045 460
Total des engagements conditionnels	219 565 352	131 363 134

4.2. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

en CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents
Instruments de taux						
Contrats à terme, y.c. FRAS	-	-	-	-	-	-
Swaps - IRS	-	-	-	-	18 027 105	867 700 000
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	3 745 063	14 325 442	1 144 503 006	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	213 593	213 593	43 947 051	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Titres de participation/indices						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	15 459	15 459	32 289 261	-	-	-
Options (OTC)	73 294	73 294	6 897 569	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit						
Credit default swaps	-	-	-	-	-	-
Total return swaps	-	-	-	-	-	-
First to default swaps	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
Divers						
Contrats à terme	-	-	160 695 279	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total avant impact des contrats de netting						
Exercice de référence	4 047 409	14 627 788	1 388 332 166	-	18 027 105	867 700 000
Exercice précédent	6 793 698	33 054 367	1 144 086 698	-	8 839 709	297 500 000

4.2. (SUITE)

en CHF

	Total après impact des contrats de netting	
	Valeurs de remplacement positives cumulées	Valeurs de remplacement négatives cumulées
Exercice de référence	4 047 409	32 654 893
Exercice précédent	6 793 698	41 894 076

En ce qui concerne les contrats IRS de couverture, les critères internes d'efficacité, tels que décrits dans la section "Gestion des risques", correspondent à ceux définis par la Maison Mère (80-125%).

Les éventuelles parties inefficaces relatives à des transactions de couverture sont comptabilisées sous la rubrique Résultat des opérations de négoce.

Les valeurs de remplacement sur les "Contrats à terme" sont surtout le résultat d'opérations de swaps sur devises effectuées sans risque de change pour la Banque.

Dans la ligne "Contrat à terme" du poste "Divers", sont reportées les opérations au comptant, conclue avant le 31 décembre 2009, qui n'avaient pas encore été réglées, en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur.

4.3. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

en CHF

	2009	2008	Variation
Investissements fiduciaires envers des banques tierces	18 821 218	108 186 688	(89 365 470)
Investissements fiduciaires auprès de la Maison Mère	317 200 012	951 273 542	(634 073 530)
Total	336 021 230	1 059 460 230	(723 439 000)

4.4. AVOIRS ADMINISTRÉS

en milliers de CHF

	2009	2008	Variation
Genre d'avoirs administrés			
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	749.1	667.8	81.3
Avoirs sous mandat de gestion	991.6	1 062.5	(70.9)
Autres avoirs administrés	4 055.3	4 416.3	(361.0)
Total avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)	5 796.0	6 146.6	(350.6)
dont prises en compte doubles	401.4	423.4	(22.0)
Apports / (Retraits) nets (y c. prises en compte doubles)	-769.3	743.6	(1 512.9)

Les "Autres avoirs" administrés se rapportent au montant total des avoirs déposés par la clientèle, pour lesquels la Banque effectue aussi des services de nature administrative. La Banque n'a pas des avoirs patrimoniaux "sans simple garde".

Les éventuelles créances sur la clientèle ne sont pas déduites.

La Banque calcule les apports / (retraits) nets de la clientèle sans inclure les intérêts échus, le différentiel de change, les variations de cours, les commissions et les frais dus.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. PRODUIT DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES

Aucune remarque.

5.2. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

en CHF	2009	2008	Variation
Opérations en devises et monnaies étrangères	10 760 979	13 172 380	(2 411 401)
Négoce de titres	1 214 478	48 274	1 166 204
Total	11 975 457	13 220 654	(1 245 197)

5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL

en CHF	2009	2008	Variation
Salaires	35 005 828	31 966 618	3 039 210
Prestations sociales	7 116 039	5 340 204	1 775 835
Autres charges	2 354 651	3 073 511	(718 860)
Total	44 476 518	40 380 333	4 096 185

5.4. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en CHF	2009	2008	Variation
Coût des locaux	8 018 940	7 143 062	875 878
Coûts de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et autres installations	4 316 254	3 962 324	353 930
Autres coûts	11 176 698	11 600 765	(424 067)
Total	23 511 892	22 706 151	805 741

5.5. PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES

Les produits extraordinaires proviennent, à hauteur de CHF 407 170, de la dissolution des provisions pour les crédits devenus superflus, et, à hauteur de CHF 603 747, de la dissolution d'un engagement inscrit au poste "Autres passifs" qui ne s'est pas réalisé.

En 2008, ce poste était constitué, à hauteur de CHF 1 687 090, de la dissolution d'un engagement précédemment inscrit au poste «Autres passifs» qui ne s'est pas réalisé. Une provision d'un montant identique était inscrite au poste "Coûts extraordinaires". En outre, dans les charges extraordinaires de l'année précédente, le montant de CHF 704 573 provenait de la dissolution de la réserve occulte existant fin 2007 dans le poste du bilan "Rectifications de valeur et provisions pour risques de perte".

5.6. RÉÉVALUATIONS AU SEIN DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU PLUS À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION (ART. 665 ET 665A CO).

Aucune remarque.

5.7. PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en CHF	2009		
	Suisse	Étranger*	Total
Résultat des opérations sur intérêts	27 714 922	1 258 808	28 973 730
Résultat des opérations en commissions et des prestations de service	46 769 192	2 668 963	49 438 155
Résultat des opérations de négoce	11 903 449	72 008	11 975 457
Résultat des autres produits ordinaires	918 081	-	918 081
Résultats nets de l'activité bancaire ordinaire	87 305 644	3 999 779	91 305 423
Charges d'exploitation	64 210 285	3 778 125	67 988 410
Bénéfice brut	23 095 359	221 654	23 317 013

* Les données "Étranger" se réfèrent à la succursale de la Principauté de Monaco.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



KPMG SA
Audit Financial Services
Badenerstrasse 172
CH-8004 Zurigo

Casella postale
CH-8026 Zurigo

Telefono +41 44 249 31 31
Telefax +41 44 249 23 19
Internet www.kpmg.ch

Rapporto dell'Ufficio di revisione sul conto annuale all'Assemblea generale della

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, Lugano

In qualità di Ufficio di revisione abbiamo verificato il conto annuale (pagine 21 a 54) della Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, costituito da bilancio, conto economico, conto del flusso dei fondi e allegato, per l'esercizio chiuso al 31 dicembre 2009.

Responsabilità del Consiglio d'amministrazione

Il Consiglio d'amministrazione è responsabile dell'allestimento del conto annuale in conformità alla legge e allo statuto. Questa responsabilità comprende la concezione, l'implementazione e il mantenimento di un sistema di controllo interno relativamente all'allestimento di un conto annuale che sia esente da anomalie significative imputabili a irregolarità o errori. Il Consiglio d'amministrazione è inoltre responsabile della scelta e dell'applicazione di appropriate norme di presentazione del conto annuale, nonché dell'esecuzione di stime adeguate.

Responsabilità dell'Ufficio di revisione

La nostra responsabilità consiste nell'esprimere un giudizio sul conto annuale in base alle nostre verifiche. Abbiamo effettuato la nostra verifica conformemente alla legge svizzera e agli Standard svizzeri di revisione, i quali richiedono che la stessa venga pianificata ed effettuata in maniera tale da ottenere sufficiente sicurezza che il conto annuale sia privo di anomalie significative.

Una revisione comprende l'esecuzione di procedure di verifica volte ad ottenere elementi probatori per i valori e le altre informazioni contenuti nel conto annuale. La scelta delle procedure di verifica compete al giudizio professionale del revisore. Ciò comprende una valutazione dei rischi che il conto annuale contenga anomalie significative imputabili a irregolarità o errori. Nell'ambito della valutazione di questi rischi il revisore tiene conto del sistema di controllo interno, nella misura in cui esso è rilevante per l'allestimento del conto annuale, allo scopo di definire le procedure di verifica richieste dalle circostanze, ma non per esprimere un giudizio sull'efficacia del sistema di controllo interno. La revisione comprende inoltre la valutazione dell'adeguatezza delle norme di allestimento del conto annuale, dell'attendibilità delle valutazioni eseguite, nonché un apprezzamento della presentazione del conto annuale nel suo complesso. Siamo dell'avviso che gli elementi probatori da noi ottenuti costituiscano una base sufficiente ed adeguata per la presente nostra opinione di revisione.

Opinione di revisione

A nostro giudizio il conto annuale per l'esercizio chiuso al 31 dicembre 2009 è conforme alla legge svizzera e allo statuto.



Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, Lugano
*Rapporto dell'Ufficio di revisione
sul conto annuale
all'Assemblea generale*

Rapporto in base ad altre disposizioni legali

Confermiamo di adempiere ai requisiti legali relativi all'abilitazione professionale secondo la Legge sui revisori (LSR) e all'indipendenza (art. 728 CO e art. 11 LSR), e che non sussiste alcuna fattispecie incompatibile con la nostra indipendenza.

Conformemente all'art. 728a cpv. 1 cifra 3 CO e allo Standard svizzero di revisione 890 confermiamo l'esistenza di un sistema di controllo interno per l'allestimento del conto annuale concepito secondo le direttive del Consiglio d'amministrazione.

Confermiamo inoltre che la proposta d'impiego dell'utile di bilancio è conforme alla legge svizzera e allo statuto e raccomandiamo di approvare il presente conto annuale.

KPMG SA

Patrizio Aggio
*Perito revisore abilitato
Revisore responsabile*

Daniel Senn
Perito revisore abilitato

Zurigo, 25 gennaio 2010

Allegati:

- Conto annuale costituito da bilancio, conto economico, conto del flusso dei fondi e allegato
- Proposta d'impiego dell'utile di bilancio

NOS PRODUITS ET SERVICES

COMPTES COURANTS

COMPTES ET LIVRETS DE DÉPÔT
ET D'INVESTISSEMENT

COMPTES À TERME ET FIDUCIAIRES

OBLIGATIONS DE CAISSE

CHANGE

FLUX PAIEMENTS

CONSULTATION EN INVESTISSEMENTS

GESTION DE PATRIMOINE

TITRES EN GARDE

OPÉRATIONS SUR DEVICES

MÉTAUX PRÉCIEUX

TRÉSORERIE

CRÉDITS COMMERCIAUX

CRÉDITS ET ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES

CRÉDITS LOMBARD

GARANTIES ET CAUTIONS

FONDS D'INVESTISSEMENT
POPSO(SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV

PRODUITS D'ASSURANCE
GENERALI (SCHWEIZ)

ACTIVITÉS FIDUCIAIRES EN COLLABORATION
AVEC SOFIPO FIDUCIAIRE SA

PERSONAL BENEFIT

LIFE BENEFIT (3^{IÈME} PILIER)

GOBANKING

GUICHET VIRTUEL
FREE CALL 00 800 800 767 76

PRÉFACE

Les expériences douloureuses nous apprennent à regarder la réalité de façon plus globale, elles incitent à rechercher des contreparties positives. C'est dans cet esprit que s'inscrit cette préface au traditionnel volet culturel de notre rapport.

En avril de l'année dernière, une forte secousse tellurique a durement frappé les Abruzzes, semant la mort et la destruction à L'Aquila et dans divers villages de la région. À cette occasion, notre maison mère n'a pas tardé à montrer sa grande générosité, à la mesure de la catastrophe.

D'où l'idée de la BPS (SUISSE) de rendre hommage au martyr de cette terre des Abruzzes en choisissant un de ses fils comme figure de cette monographie, dont la vocation est de jeter un pont entre l'Italie et la Suisse. C'est ainsi que nous présentons ici l'écrivain et homme politique Ignazio Silone (de son vrai nom Secondo Tranquilli).

Il naît en 1900 à Pescina dei Marsi (province de L'Aquila), petite ville qui sera entièrement détruite quinze plus tard par le terrible tremblement de terre de la Marsica et au cours duquel il perdra sa mère. Entré au séminaire, il finit par abandonner ses études car il est désormais orphelin et sans moyens de subsistance.

Il entre en politique en militant au parti socialiste italien puis, en 1921, il participe à la fondation du Parti communiste. Il le quittera en 1930 pour protester contre les purges stalinienne. Antifasciste, il s'établit cette même année en Suisse où il restera jusqu'en 1944. C'est là que mûrira sa vocation d'écrivain. Au début de sa carrière, il sera d'ailleurs plus apprécié à l'étranger qu'en Italie.

Après la Libération, il retourne dans son pays et entre de nouveau au Parti socialiste, qu'il représente à l'Assemblée constituante.

Il meurt à Genève le 22 août 1978 et deux jours plus tard, ses cendres seront transférées à Pescina, conformément à ses dernières volontés.

Dans toute sa vaste production littéraire s'expriment pleinement sa philosophie et son engagement politique, sa volonté d'émouvoir les consciences, par rapport au monde agricole de son époque et à la vie misérable que mènent les paysans de son pays. Ses œuvres sont empreintes de solidarité et d'un grand désir de justice sociale. C'est le cas, par exemple, dans le roman *Le Renard et les camélias*, qui retrace la vie d'une petite famille du Tessin venant en aide aux réfugiés italiens pendant le fascisme.

Sandro Pertini, grand homme politique du siècle passé et regretté président de la République italienne, a dit de lui: "Silone était un homme au cœur pur, un intellectuel honnête. De lui, j'ai retenu cette phrase entendue récemment: 'Le vacarme de la foule ne peut pas faire taire la voix de la conscience'. Tout Silone est dans cette phrase".

Notre monographie de ce grand Abruzzais aurait dû s'enrichir de la contribution passionnée et savante de son compatriote Gianni Letta, homme politique réputé et actuel sous-secrétaire à la présidence du Conseil des ministres de la République italienne. Cela n'a hélas pas été possible. Je remercie par ailleurs Mmes Liliana Biondi et Sebastiana Ferrari ainsi que MM. Martorano di Cesaredi, Andrea Paganini et Vincenzo Todisco pour la qualité de leurs contributions.

Pour conclure, je souhaite exprimer une fois de plus ma profonde admiration et toute ma reconnaissance à la Confédération helvétique, patrie de la liberté, ce bien fondamental qui permet d'apprécier tous les autres. Orson Welles, réalisateur et metteur en scène américain, faisait observer à juste titre que la Suisse est synonyme d'amour fraternel, car elle est fondée sur des siècles de paix et de démocratie.

Lugano, janvier 2010

Le Président
Piero Melazzini